

# AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 27 février 1923

Présentation des requêtes.

Lecture des requêtes.

Rapport des comités.

Avis de questions, d'interpellations  
et de motions.

## INTERPELLATIONS

Pour mardi, 27 février 1923

No 1.

Par l'honorable M. Gordon:—

1er février—Qu'il demandera:—

1. Le gouvernement sait-il que deux juges de la cour Suprême de l'Ontario ont accepté de cette province \$10,000 chacun en rétribution de services accomplis pendant qu'ils touchaient leur traitement régulier de \$9,000 par année chacun, ce qui constitue une infraction manifeste à l'article 34 de la *Loi modifiant la Loi des juges*, chapitre 56, 10-11 George V, 1920?

2. Quelle somme a été versée en frais de déplacement et de subsistance, durant les exercices financiers de 1920, 1921 et 1922, (a) au juge Latchford, (b) au juge Riddell?

No 2.

Par l'honorable M. Tanner:—

1er février—Qu'il demandera:—

1. Quelle était la dette nette du Canada à chacune des dates respectives suivantes?

- (a) au 31 mars 1921;
- (b) au 31 décembre 1921;
- (c) au 31 mars 1922;
- (d) au 31 décembre 1922.

2. Dans chacune des périodes suivantes, savoir:—

- (a) dans l'exercice financier 1920-21;
- (b) dans l'exercice financier 1921-22;
- (c) dans la période comprise entre le 1er avril et le 31 décembre 1922.

Quelle somme les sources de revenu suivantes ont-elles rapporté au gouvernement:—

- 1. Les droits de douane;
- 2. L'impôt sur le revenu;
- 3. L'impôt sur les profits de guerre;
- 4. L'impôt sur les ventes;
- 5. Le droit de timbre;
- 6. Les autres impôts, avec désignation respective?

3. Dans chacune des périodes mentionnées à la 2e question, quel est le chiffre du revenu total que le gouvernement a perçu:—

- (a) en impôts directs;
- (b) en impôts indirects;
- (c) d'autre provenance?